

# MAIS C'EST UNE BLAGUE !!!

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** ne comprendra décidément pas ce qui peut animer l'esprit de certain chef pour prendre des décisions des plus farfelus dans le traitement des incidents au sein de notre établissement. Résultat trois agents agressés (une le 07/09, deux gradés ce 09/09).

Sur la matinée du 07 septembre le détenu cause souci en détention et lors de sa réintégration en cellule il agresse une collègue en lui assénant un coup de poing. Ce dernier est placé aussitôt en prévention au quartier disciplinaire.

## CLASSIQUE ME DIREZ-VOUS !!!

Mais c'était sans compter sur une intervention divine qui, mettant en avant une incompatibilité au quartier disciplinaire, a fait le nécessaire pour lever la mise en prévention (*ben oui le pauvre, sûrement une victime d'une méchante surveillante...*) !

## MAIS SUR LA BASE DE QUELLE CONJECTURE ?

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, cet individu n'a eu de cesse de causer des troubles en détention en allant jusqu'à l'automutilation sans compter les insultes racistes et les menaces non dissimulées à l'encontre des agents du service de nuit. Sans oublier le tapage et ses retentissements sur les deux MAH.

## ET DONC CE MATIN DU 9 SEPTEMBRE IL AGRESSE DEUX AGENTS !

Il serait donc intéressant d'en connaître un peu plus sur les éléments considérés et qui ont conduit à prendre des décisions ubuesques, sinon farfelues dès le 7 septembre.

## POURQUOI EST-IL SORTI DU QUARTIER DISCIPLINAIRE CE DIMANCHE ? EN REVANCHE CE QUI EST ÉTABLI C'EST QUE NOUS AVONS TROIS AGENTS EN CARAFE !

Afin de couper court à toutes tergiversations. Ce détenu n'est pas référencé sur la liste des consignes et signalements, où la vulnérabilité et le risque suicidaire sont renseignés, et quand bien même car ceux dont les noms sont couchés sur cette liste ne les rendent pas pour autant incompatibles au QD en cas d'agression. Ce détenu a-t-il un totem d'immunité médicale, pour mettre fin d'office à la prévention dès le 7 septembre ? Existe-t-il (ou pas) des grilles d'évaluation du risque suicidaire ? Et le cas échéant pourquoi le faire sortir du QD pour le renvoyer en cellule classique où il dispose de fait de tous moyens pour faire un passage à l'acte, alors que notre établissement est doté de CPROU (cellule anti-suicide....) ?

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** espère qu'aucun accord en catimini n'existe avec ce détenu, promettant un matériel de confort (XBOX, cigarettes) en échange d'un engagement de rester bien sage...

Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** il serait peut-être temps d'arrêter de se regarder le nombril et de prendre les décisions qui s'imposent et d'avoir une vision élargie sur ce qui cause du chaos. Surtout il est nécessaire de prendre en compte l'impact d'un individu nuisible sur une détention dans sa globalité.

Sur les faits de ce jour, un agent est arrêté pendant 2 jours et l'autre 3 jours. Sans rentrer dans les détails, l'un deux est sous le coup d'un protocole très contraignant avec pour conséquence de lui interdire ne serait-ce que de prendre ses enfants dans les bras et surtout de les embrasser !!

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** exige une remise en question individuelle et collective, car ce qui vient de se dérouler est tout bonnement intolérable !

Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** c'est toute la chaîne de remontée d'information qui est à revoir.

Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** c'est le cadre réglementaire qui est à respecter.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** félicite les gradés qui sont restés droits dans leur botte et qui n'ont pas hésité, **EUX**, à prendre les bonnes décisions !

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** remercie les agents qui sont intervenus, nuits et jours, directement ou non, tout en subissant cet affront caractérisé.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** une présence au quotidien !

Valence le 09/09/2025  
Fabrice SALAMONE  
Secrétaire Local